

Bienvenue à l'Assemblée générale fondatrice de l'APEEE de Bruxelles IV



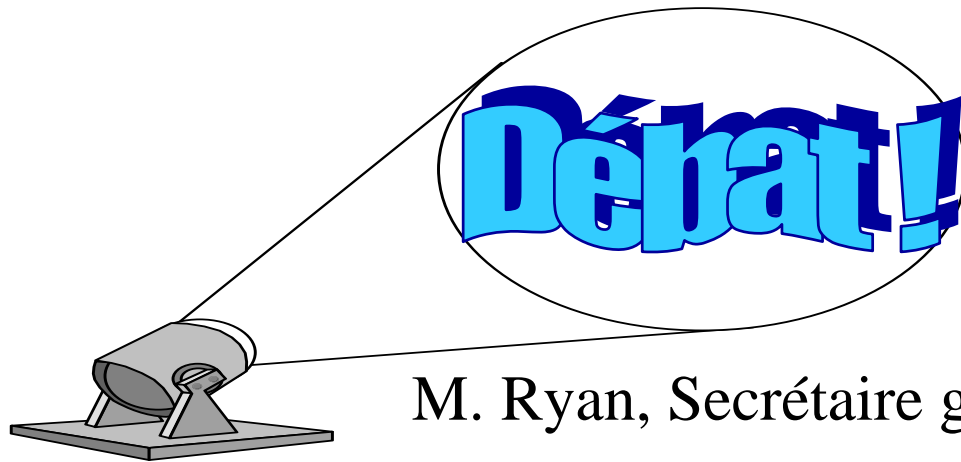
APEEE de Bruxelles IV

Assemblée générale fondatrice de juin 2007

Ordre du jour

- 1- Accueil et approbation de l'ordre du jour
- 2- Discours de Mme Bustorff, Directrice, et du Secrétaire général du Conseil Supérieur
- 3- Vote des Statuts de l'Association
- 4- Décisions d'organisation pour :
 - La cantine
 - Les transports
 - Les activités périscolaires et de garderie
- 5- Election du Conseil d'Administration
- 6- Budget de l'Association et fixation de la cotisation annuelle
- 7- Désignation d'un Auditeur
- 8- Proclamation des résultats des élections
- 9- Divers



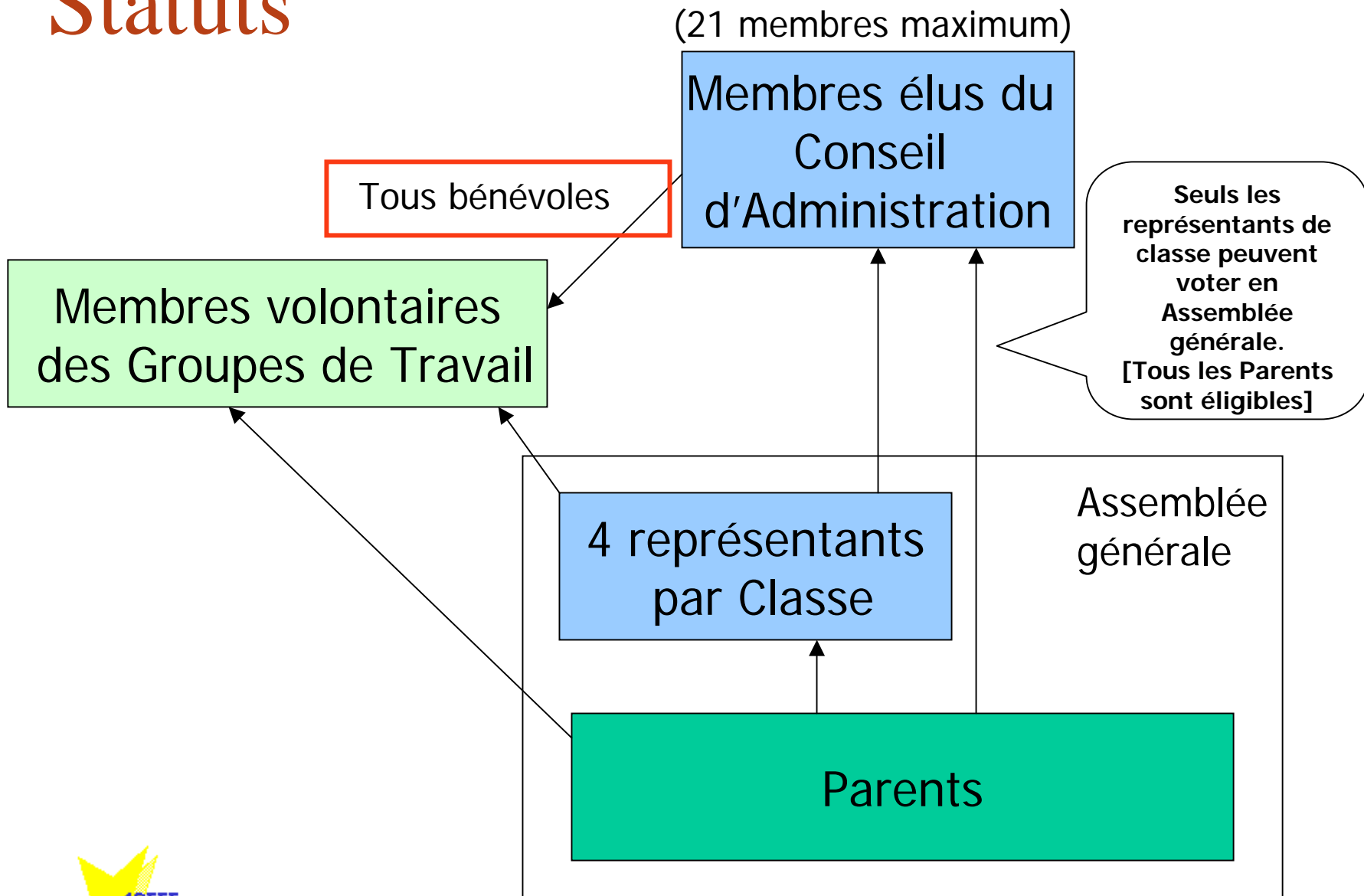


M. Ryan, Secrétaire général

Mme Bustorff, Directrice



Statuts



Vote des Statuts

Ce qui entraîne qu'il faut
avoir payé la cotisation
pour bénéficier des services
de l'APEEE

- Options 1 & 2 :
- 1: Seuls les parents ayant payé leur cotisation sont membres de l'APEEE
- 2: Tous les Parents sont membres de droit, le paiement de la cotisation étant facultatif (mais obligatoire pour les membres effectifs)



Vote des Statuts

- Options 3 & 4
- 3: Seuls les membres effectifs sont éligibles au Conseil d'Administration
- 4 : Tous les membres sont éligibles

Ce qui permet de bénéficier de toutes les bonnes volontés, sans condition d'être représentant de classe



Vote des Statuts

- Options 5 & 6
- 5 : le Conseil d'Administration est renouvelé tous les deux ans
- 6 : le Conseil d'Administration est renouvelé par moitié tous les ans

Pour éviter des transitions brutales quand la grande majorité des administrateurs se retire



Vote des Statuts

Formule basée sur
l'autonomie des sections
linguistiques mais induisant
une plus grande complexité

- Options 7 et 8
- Chaque Section linguistique se réunit avant l'AG et élit deux Administrateurs (+Mat.). L'AG élit les membres restants.
- L'AG élit directement tous les Administrateurs, avec une clause donnant la priorité à la représentation de toutes les sections linguistiques.

Formule plus transparente, mais
en l'absence de candidats,
pouvant aboutir à une
représentation moins équilibrée
des SL



Vote des Statuts

- Dispositions transitoires :
- Le Groupe Fondateur reste pendant un an comme conseiller du CA, pour guider les ‘nouveaux’ parents dans le labyrinthe des Écoles Européennes et pour gérer des engagements financiers significatifs.



Vote des Statuts

Résolution

- 1- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE approuve le texte des statuts tel qu'arrêté en séance et mandate Monsieur M. Stenger pour procéder aux formalités légales visant à constituer régulièrement l'Association.



Elections

CA de 13 membres : deux administrateurs pour chacune des 5 sections linguistiques + 3 administrateurs.

Résolution

2- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE nomme comme scrutateurs : Helena Correia, Nathalie Danse, Chris Roberts, Joëlle Salmon, Ute Bolduan cette dernière étant Présidente du Bureau électoral, et fixe à treize le nombre de choix maximum par bulletins.





Eva Grotz

1 child,
pre-school (2nd mat.)

German speaking section

I am interested in:

- a smooth start and functioning of the new school in the interests of our children.
- a transparent and close communication between teaching staff, administration and parents. Most of the parents (like me) have no experience with the European Schools; this must be considered in all communication.
- our new school to develop its own « identity » very soon. It should not just be a copy of the existing ones, although we should learn from their experience.
- the education itself amidst all the organisational matters. For example: the different educational needs of the two levels of kindergarten or how to keep the second language « alive » until primary starts.



**Nathalie
LAURENT-
EKER**

Primaire 1

Section FR

Je suis prête à offrir un peu de mon temps, afin d'aider à la mise en place de cette toute nouvelle structure, pour que les questions de cantine, de transports....soient envisagés au mieux pour le bien-être de nos enfants mais aussi pour préserver les droits des parents au dialogue, à l'information et au conseil en cas de questions, de difficultés ou de simples inquiétudes. Il est fondamental de mieux se comprendre et de mieux coopérer pour que la qualité des relations entre école et parents permette le bon fonctionnement du système éducatif et la réussite scolaire des enfants. Enfin, mon dévouement et ma formation de juriste me permettront d'aborder avec sérénité les problèmes qui pourraient se présenter aussi bien au sein de l'école que dans le cadre des activités périscolaires.





Carola Streul

1 child, primary

German speaking section

I have two children, a daughter at the secondary school in Woluwe and a 6 year old son, who will go to the 4th school from September. I made experiences in the past years at the APEE in that school and I am fully aware how essential the parents role is in creating and maintaining the high quality standards of our schools.

The building at the transitory site and its green areas together with the small number of pupils are a great advantage compared with the huge, noisy and overcrowded places in the other schools. But much needs to be done. Obviously the achievement of full functioning of the three services run by parents - transport, canteen and periscolaire - has priority. Fortunately the parents' associations of the other schools are very helpful and their continued support will be most appreciated. Educational issues including learning support and SEN (special educational need) need to be followed by the parents. In parallel the building site in Laeken needs to be observed in order to ensure from the beginning that parents' interests are taken into account and the change to the final school will run smoothly. I wish to build up close communication networks with all parties involved.



Elections

- Les parents :
 - Cochent les candidats pour lesquels ils votent sur le bulletin qui leur a été remis
 - 13 croix maximum
 - Remettent leur bulletin aux officiers qui passent dans la salle
 - Pas de procuration admises



Transport

- 2 options
- Outsourcing complet : l'APEEEE délègue l'organisation des transports à une entreprise externe, mais doit surveiller la qualité de la prestation
- Production in house : l'APEEEE se dote d'un Bureau des Transports qui gère l'activité tout en sous-traitant le service de bus lui-même.



Transport

- La deuxième option est la plus souple dans le cadre d'une population qui va subir de nombreux changements et en prévision du déménagement à Laeken. Elle a l'inconvénient de nécessiter plus de personnel propre. Il est probable que c'est la plus économique à moyen terme.

3- Résolution : l'AG mandate son CA pour gérer l'activité Transport selon la deuxième option 'in-house', avec l'aide initiale du Bureau des Transports de l'APEEE d'Ixelles.



Cantine

- sous réserve de la fourniture des infrastructures par la Régie des Bâtiments et d'une dépense de 20 K€ par l'APEEE, les enfants bénéficieront d'un service de la même qualité que celle des 3 autres écoles, pour un tarif comparable.
 - Qualité, Hygiène, Diététique et ... bonne atmosphère dans la salle de restaurant sont les principes qui doivent guider l'activité de restauration.
- 4- Résolution : l'AG mandate son CA pour gérer l'activité Cantine de façon à ce qu'il y ait une vraie cuisine chaude à Berkendael.



Activités périscolaires

- Le nouveau CA que vous élisez sera chargé de mettre en place un programme d'activités à partir du 20 septembre 2007

**Avec l'aide du Groupe
Fondateur et en liaison avec
la Directrice de l'École**



Garderies post scolaire

- **Gérée par la Commission** : Pas de service de garderie offert par l'APEEEE
- **Inscription ?** Au plus tard le **13.07.2007**
- **Réponse ?** Au plus tard le **14.08.2007**
- **Attention** : s'inscrire, quel que soit le régime (temps plein, partiel...)
- **Garderies aérées** : Pendant les vacances de Pâques et d'été des écoles belges et européennes



Horaires ?	Garderies centrales Wilson Van Maerlant Beaulieu Genève	Garderie à Berkendael
Lundi, mardi et jeudi	15h30 – 18h15	15h20 -18h30
Mercredi	12h10 – 18h15	? - 18h30
Vendredi	12h50 -17h30 (15h30–17h30 Van Maerlant)	? – 17h45



Budget

Budget 2007/2009

clefs ou contenu	Aff.Gén.	Cantine	Transport
Tarifs	cotisation : 40 € par famille	maternelle : 4 €/ repas primaires : 4,7 €/ repas	2000 € par élève par an
Nombre d'utilisateurs	200 familles	240 élèves	150 élèves dans 7 bus
Personnel "interne" : répartition du responsable administratif : en %	0,2	0,4	0,4
Personnel "interne" : chef de cuisine		1 chef-cuisinier	
Personnel "externe" :		1 aide-cuisinier mi-temps (intérim)	7 surveillants de bus (ALE)
		6 dames (société de services)	3 surveillants de parking (ALE)



	Aff.Gén.	Cantine	Transport	Total
Frais				
60 Frais de Base (foodcost pour la cantine, 7 bus pour transport)	0,00	40.146,00	267.120,00	307.266,00
61 Frais de fonctionnement (frais d'administration)	2.600,00	5.000,00	10.740,00	18.340,00
61 Frais du personnel "externe" : voir en bas	0,00	84.528,00	30.600,00	115.128,00
62 Frais du personnel "interne" : responsable administratif "partagé"	8.920,00	16.440,00	16.440,00	41.800,00
62 Frais du personnel "interne" : chef-cuisinier	0,00	37.850,00	0,00	37.850,00
63 Amortissements	500,00	5.000,00	0,00	5.500,00
65 Frais financiers	100,00	400,00	100,00	600,00
TOTAL DES FRAIS	12.120,00	189.364,00	325.000,00	526.484,00
Recettes				
70 Recettes d'activité	8.000,00	142.421,40	300.000,00	450.421,40
71 Recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES	8.000,00	142.421,40	300.000,00	450.421,40
Résultat de l'année 2007/2008	-4.120,00	-46.942,60	-25.000,00	-76.062,60

5- Résolution : l'AG adopte le budget pour l'année 2007-08 et fixe la cotisation à 40 euro par famille.



Désignation des auditeurs

Nous n'avons pas voulu vous présenter un réviseur ou un commissaire aux comptes, pour ne pas vous imposer un choix.

Résolution

6- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE mandate son Conseil d'Administration pour nommer un réviseur et/ou un commissaire aux comptes pour l'année financière 2007-2008, avant le 31 décembre 2007.



Rapport du Président du Bureau électoral

Résolution:

7- l'AG proclame élu le nouveau Conseil d'Administration, au vu du rapport du Président du Bureau électoral.



Divers

Résolution:

8- l'AG mandate le nouveau Conseil d'Administration pour organiser une Assemblée générale durant le dernier trimestre 2007 et en tout cas avant la fin du mois de janvier 2008



Merci et bonne soirée !